

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 47 (1918)
Heft: 11

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

public qui subvient à quelques frais de bureau et aux dépenses surérogatoires de la communauté.

Les réunions du « peuple » sont fréquentes, car les « pouvoirs élus » doivent le consulter et rendre compte de leur gestion. Ce jeune Parlement a, hélas ! tous les défauts des vieilles assemblées. « L'éloquence y coule à pleins bords » : on discute à perte de vue, et il paraît que le parti « avancé » fait une opposition de principes aux gouvernants. A bout d'arguments, on a vu des anarchistes recourir à la force du poing. Mais la majorité des citoyens appuie les représentants de l'autorité. Les récalcitrants incorrigibles sont exclus par un vote décisif, ordinairement corroboré par le surintendant. *(Journal des instituteurs.)*



BIBLIOGRAPHIES

Annales fribourgeoises, Revue d'histoire, d'art et d'archéologie, Fribourg, Fragnière frères, éditeurs.

Sommaire du N° de janvier-février 1918 :

Société fribourgeoise des Amis des Beaux-Arts, rapport 1917, par Romain de Schaller. — A propos du titre « Evêque de Lausanne et Genève », par Louis Ems, vicaire général. — Le journal du lieutenant-colonel Courant (1847), par Hans Wattelet. — L'exposition des artistes romands, par le R. P. de Munninck. — De l'installation du Musée gruyérien, rapports de MM. D. Viollier, vice-directeur du Musée national, et O. Schmid, architecte. — Liste des familles bourgeoises de Bulle.

* * *

La Revue hebdomadaire et son supplément illustré, paraissant le samedi, librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris.

Sommaire du N° du 11 mai :

Henri Welschinger, de l'Académie des sciences morales et politiques, *Les Mémoires de James W. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne*. — Charles Richet, de l'Académie des sciences, *La cinquième arme*. — Comte Paul Durrieu, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *L'union des couleurs nationales de la France et de l'Angleterre au XIV^{me} siècle*. — Henri de Varigny, *L'âme des combattants*. — Auguste Garnier, *Aux morts*. — André Pératé, *Sienna cité des saints*. — Dr Henri Bouquet, *La guerre et les progrès de la médecine*. — Firmin Van Den Bosch, *Le premier sultan de l'Egypte nouvelle et son successeur*. — Marguerite Combes, *L'épouse de la tempête, Conte pour la Russie*. — Faits et idées au jour le jour. — Bibliographie.

La Revue hebdomadaire ne publie que de l'inédit.

* * *

L'Image, revue illustrée publiée par la Société anonyme des Arts graphiques, Genève, Sécheron.

Sommaire du N° de mai :

Le clairon sonne. — Le 1^{er} mai. — L'élection de Fribourg. — Les sous-marins. — Le ministre de la guerre américain en tournée d'inspection sur le front. — Mépris de la Convention de La Haye, documents de guerre. — L'aide du Portugal. — Le drapeau du Portugal (pièce de vers).

* * *

L'Esprit de conquête, par Benjamin Constant, réédition précédée d'une préface de M. Albert Thomas. Brochure in-16 (Collection *Le Fait de la Semaine*). Prix : 0 fr. 75. Librairie Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

On a rappelé bien des prophéties à propos de la grande guerre. Voici mieux : une démonstration de l'avenir, une analyse vers 1814 des causes de la guerre de 1914, et de la mentalité du peuple qui l'a déchaînée ; une analyse aiguë, où la prévision a la force de la vision, où l'on admire la puissance d'observation et de déduction d'un écrivain psychologue, aussi savant à pénétrer l'âme des peuples que le cœur humain. Les admirateurs d'*Adolphe* retrouveront avec émotion leur maître préféré dans *L'Esprit de Conquête*.

* * *

Schweizer Illustrierte Zeitung, Erscheint Samstags, Verlagsanstalt Ringier und C^{ie}, Zofingen.

Sommaire du N^o du 4 mai :

In den Manövern, Schweizerische Infanterie bei einem Gefechtsschiesse in den Bergen. — Aus dem Skizzenbuch unseres Militär-Specialzeichners H. Schaad. — Aus einer Neapler Teigwaren-Fabrik. — Aus San Salvatore, von Konrad Falke. — Die Fürstin Witwe, Roman von Hans von Zobeltitz. — Unterhaltungs-Beilage.

Nombreuses illustrations des hommes et des choses du jour.

* * *

La Revue des Familles, journal hebdomadaire illustré, librairie Butty, Estavayer-le-Lac.

Sommaire du N^o du 4 mai :

Deux documents écrasants pour l'Allemagne, par Paul Tailliez. — La renaissance industrielle dans le nord de la France, par Paul Verel. — Paris sous les obus, par Max Turmann. — Lois somptuaires, par Paul Bondallaz. — M. Max Folly. — Le concours d'équitation de la Société fribourgeoise de cavalerie à Romont. — Primevère (Nouvelle), par Ribaux. — La vierge du Lac (Feuilleton), par Isabelle Kaiser. — Bibliographie. — Faits divers. — Connaissances utiles. — Recettes. — Jeux d'esprit.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Pour se conformer au désir du Conseil d'Etat, le conseil communal de Vuissens, qui avait déjà accordé, en 1917, le montant de 200 fr. à son instituteur et de 100 fr. à son institutrice, vient de leur voter respectivement 300 et 150 fr. à titre d'allocation de renchérissement pour 1918.

La commune de Bonnefontaine a décidé d'accorder à son corps enseignant la même allocation que l'Etat, soit 150 fr. pour les trois institutrices.

Le conseil communal de Cottens a voté à son corps enseignant une allocation égale à celle de l'Etat, à titre d'indemnité pour le renchérissement de la vie.